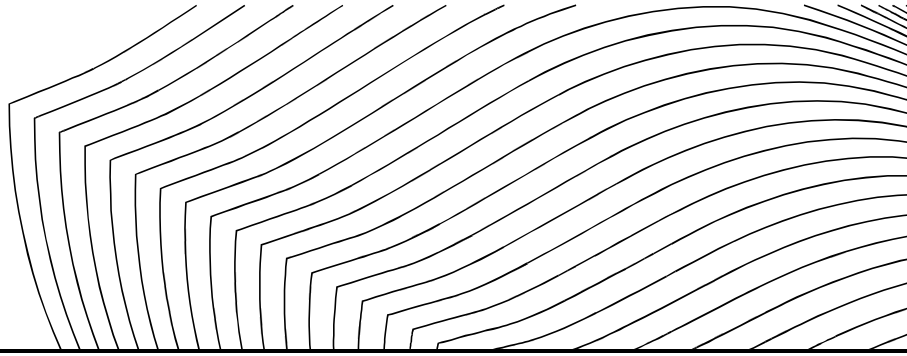




# Police



**Police locale de Namur**  
Service Communication

Commissariat d'Hastedon  
Rue du Plateau d'Hatsedon, 3  
5002 Namur

Tel. 081/246 790

Fax. 081/249.803

[communication@polnam.be](mailto:communication@polnam.be)

[www.facebook.com/polnam.be](https://www.facebook.com/polnam.be)

[www.twitter.com/ZPNamur](https://www.twitter.com/ZPNamur)

## Communiqué de presse

Namur, lundi 26 mai 2014

**Nombre de pages**

3

Chargé de dossier

Laurence Mossiat

Téléphone

081/246 790

Gsm

0479/67.85.27

E-mail

laurence.mossiat@polnam.be

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE - ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE NAMUR

*Opération tranquillité ....*

*Partez en vacances l'esprit tranquille ... La Police veille ...*

Tout au long de l'année et pas seulement durant les congés scolaires, la police veille sur les résidences laissées vides par leurs occupants durant leurs vacances ou absences prolongées.

La problématique des vols dans les habitations est une des priorités du Plan national de sécurité ainsi qu'une des priorités du Plan zonal de sécurité de chaque Zone de Police de l'arrondissement judiciaire de Namur.

Dans ce contexte, le Directeur coordonnateur de Namur (Dirco) a proposé aux Zones de police d'établir un tronc commun (fédéral + local) d'actions en matière de lutte contre les vols dans les habitations.

Une de ces actions consiste à assurer la surveillance des habitations, dont les occupants sont en vacances ou en absence prolongée.

Dans le cadre d'une approche policière intégrée (fédéral et local) ces patrouilles de surveillance seront organisées par la Direction de coordination et d'appui – DCA – de Namur sur le territoire des Zones de Police de : Namur, Jemeppe-sur-

Sambre, des Arches (Andenne, Assesse, Fernelmont, Gesves, Ohey) et Samsom (Sambreville, Sombreffe) en complément des actions propres à chaque Zone de police dans la lutte contre ce phénomène criminel.

Dans les Zones de Police Orneau-Mehaigne (Gembloux, Eghezée, La Bruyère) et Entre Sambre et Meuse (Fosses-la-Ville, Mettet, Profondeville), ces patrouilles seront organisées au départ de la Zone elle-même.

### **Que faire ?**

Une dizaine de jours avant votre départ, vous pouvez signaler aux services de police de votre commune que vous partez en vacances ou que votre habitation restera inoccupée plusieurs jours.

Durant votre absence, afin de prévenir au maximum une intrusion dans votre habitation, la police orientera des patrouilles de surveillance aux abords de votre domicile.

### **Par quel biais ?**

Pour signaler votre absence, 3 possibilités s'offrent à vous :

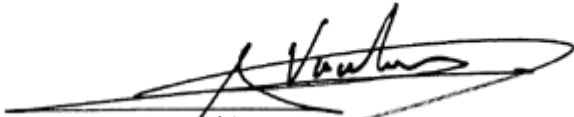
- Compléter le formulaire disponible sur le site internet de votre zone de police :
  - ⇒ Namur : [www.polnam.be](http://www.polnam.be)
  - ⇒ Jemeppe s/ Sambre : [www.policejemeppe.be](http://www.policejemeppe.be)
  - ⇒ Les Arches (Andenne, Assesse, Fernelmont, Gesves, Ohey) : [www.policedesarches.be](http://www.policedesarches.be)
  - ⇒ Samsom (Sambreville, Sombreffe) : [www.policsamsom.be](http://www.policsamsom.be)
- Compléter le formulaire papier auprès de votre commissariat ;
- Compléter le formulaire sur le site internet de la Police fédérale [www.police-on-web.be](http://www.police-on-web.be)

Avant de partir ... N'oubliez pas d'adopter une série de mesures de prudence !

- Soyez discret
  - N'apposez pas de mot d'absence sur la porte d'entrée,
  - Ne signalez pas votre départ sur votre blog ou votre réseau social,
  - Ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur téléphonique,
  - Prévenez vos voisins,
  - Remplissez le coffre de la voiture avec discrétion
  - ...
- protégez vos biens
  - rentrez les échelles ou autres objets facilitant l'intrusion,
  - placez vos valeurs, bijoux dans un coffre,
  - ....

De plus amples renseignements en matière de prévention cambriolages sont disponibles dans les brochures ci-jointes :

- Ckeck-list départ en vacances ;
- Folder de prévention « Essaie d'entrer maintenant » édité à l'initiative du Gouverneur de la Province de Namur.



CDP Frédéric VIATOUR  
Directeur Coordonnateur

Direction de coordination et d'appui  
Police fédérale Namur

081/256.201  
0475/58.74.77